



à Madame Le Recteur,

Rectorat de l'Académie d'Orléans-Tours
21, rue Saint-Etienne
45 043 Orléans Cedex 1

Emmanuelle Kraemer, *Secrétaire académique du SNES-FSU Orléans-Tours*

Christian Guérin, *Secrétaire académique du SNEP-FSU Orléans-Tours*

Gilles Pellegrini, *Secrétaire académique du SNUEP-FSU Orléans-Tours*

Objet : Recrutement d'enseignants retraités de notre académie comme agents vacataires dans le Second degré

Madame le Recteur,

Des professeurs retraités, ayant enseigné dans le Second degré, ont reçu de vos services une lettre leur proposant d'être recruté(e) comme « agent vacataire » dans notre académie.

Ces collègues nous ont dit leur indignation face à une telle sollicitation, indignation à laquelle nous nous associons pleinement.

Une telle campagne est la confirmation éclatante que le non-remplacement d'un fonctionnaire sur deux partant à la retraite a des conséquences désastreuses sur le service public d'enseignement et en particulier, dans notre académie, sur le maintien de tous les enseignements et la possibilité d'assurer le remplacement de tous les enseignants absents.

Vous proposez à nos collègues retraités de devenir agent vacataire pour « compléter leurs revenus ». Faut-il rappeler qu'ils perçoivent une pension ! Ils sont indignés par la rémunération horaire proposée (34,30 euros bruts par heure de vacation) qui est largement inférieure à celle d'enseignants titulaires qu'ils ont été. En leur proposant de compléter leurs revenus, vous reconnaissez que les réformes successives imposées, concernant les retraites, ont amputé le niveau des pensions et que le refus gouvernemental de leur revalorisation ne peut qu'aggraver la situation.

Il n'est pas non plus admissible de leur proposer d'« émettre une préférence dans le choix des établissements », quand leurs collègues TZR connaissent des conditions d'affectation et de service dégradées (hors-zone, en service partagé sur deux voire trois établissements, à plein temps dans une autre discipline que la leur...). Ils rejettent cette tentative d'instrumentalisation.

Par votre campagne de recrutement d'enseignants-retraités comme intérimaires, vous vous pliez au dogme budgétaire du non remplacement d'un fonctionnaire sur deux partant à la retraite, vous tentez une nouvelle fois de masquer les besoins réels du système éducatif et faites le choix de fermer à des milliers d'étudiants l'accès à la profession enseignante. De tels choix ne font qu'accentuer le chômage des jeunes et tournent le dos aux besoins et exigences actuels de formation.

Vous comprendrez sans peine que nous nous associons à leur refus et à leur condamnation de telles pratiques.

En leur nom et au nom de l'ensemble de la profession qui vient de nous renouveler majoritairement sa confiance, nous demandons que cesse cette campagne de sergent-recruteur dangereuse pour l'avenir de notre service public d'éducation. Elle est indigne de notre service public ; elle est contraire à l'intérêt des jeunes scolarisés, comme à celui des étudiants et des personnels qui exercent leur métier dans des conditions chaque jour plus difficiles.

Dans l'espoir que vous répondrez favorablement à notre demande, nous vous assurons, Madame le Recteur, de notre volonté de continuer à agir pour un service public d'éducation de qualité.

Emmanuelle Kraemer, Christian Guérin, Gilles Pellegrini